

Intitulé de l'épreuve : Questions internationales

Nombre de copies : 2

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères  
Direction générale des affaires politiques et stratégiques  
Direction de l'Europe continentale  
Le rédacteur

Paris le 27 septembre 2017

Note à l'attention du Ministre

Objet : Préparation de votre déplacement à Moscou - état de la relation bilatérale franco-russe et proposition pour approfondir la coopération bilatérale franco-russe.

La rencontre du président de la République et de Vladimir Poutine le 29 mai dernier à Versailles ainsi que votre rencontre avec votre homologue russe Sergueï Lavrov à Moscou le 26 juin ont marqué les débuts d'un changement dans la relation bilatérale entre nos deux pays et la volonté d'approfondir un dialogue qui s'était affaibli entre 2012 et 2017.

N°

1/8

Les deux pays s'accordent désormais sur la nécessité de développer leurs échanges et de trouver des solutions communes à leurs différends, tant sur la question ukrainienne que sur le conflit syrien.

Nous serons amené prochainement à rencontrer à nouveau votre homologue afin de poursuivre et de développer ce dialogue. Dans cette perspective, la présente note :

- dresse un état de la relation bilatérale actuelle (I)
- propose un ensemble de pistes pour renforcer la coopération bilatérale entre nos deux pays (II).

I. Depuis mai 2017, la relation bilatérale s'est améliorée mais des points d'achoppement persistent.

A la relation bilatérale est structurée par de nombreux intérêts communs.

La relation bilatérale France - Russie est structurée par de nombreux intérêts communs, d'ordre à la fois économique et culturel.

1. Une complémentarité <sup>économique</sup> et une forte interdépendance en matière d'énergie

Les relations commerciales entre la Russie et les pays de l'Union européenne (UE) sont étroites :

- la Russie est le quatrième partenaire commercial de l'UE (avec 6% des exportations de l'UE)
- l'UE est le premier partenaire commercial de la Russie (44,8 % des échanges de la Russie sont réalisés avec l'UE).

- les exportations de la Russie vers l'UE sont à 68% des exportations d'énergie et de matières premières
- les exportations de l'UE vers la Russie sont plus diversifiées, ce qui crée une situation de complémentarité commerciale.

En matière énergétique, l'UE et la Russie sont étroitement interdépendantes :

- 40% des importations de pétrole brut et 30% des importations de gaz naturel de l'UE proviennent de Russie.
- à l'inverse, l'UE représente 60% des exportations russes de pétrole et 75% des exportations de gaz naturel, ce qui fournit un apport essentiel de ressources budgétaires à la Russie.

Cette interdépendance énergétique est par ailleurs amenée à se développer avec la construction du gazoduc NordStream 2, et l'aboutissement probable d'un accord entre la Commission européenne et l'entreprise Gazprom en matière de politique de concurrence.

Les relations économiques bilatérales s'inscrivent dans ce cadre d'échange européen et sont renforcées par des investissements français en Russie importants (malgré la politique de sanctions adoptée au niveau européen suite à la crise ukrainienne) :

- la France est la première source d'investissements directs à l'étranger (IDE) en Russie
- elle est ainsi le premier employeur étranger en Russie.

## 2. les relations culturelles entre nos deux pays sont restées étroites.

la présence culturelle russe en France a été marquée ces derniers mois par plusieurs événements :

- l'inauguration de la nouvelle église orthodoxe à Paris en octobre 2016 et sa consécration en cathédrale par le patriarche de Moscou en décembre 2016

- l'organisation de festivals de l'art russe à Cannes et de cinéma russe
- l'élection de l'Académie française d'Andrei Makhaïev
- l'inauguration par Vladimir Poutine de l'exposition à Versailles consacrée à la visite de Pierre le Grand en France

La présence culturelle de la France en Russie est restée importante grâce au réseau des alliances françaises, l'action de Campus France qui a permis la venue de nombreux étudiants russes en France grâce à la reconnaissance bilatérale des diplômes réalisée en juin 2015.

B. Plusieurs points de désaccord existent mais le dialogue bilatéral s'est renforcé.

1. Sur la question ukrainienne.

Le président de la République a réaffirmé à Versailles sa volonté de relancer les négociations sur l'application des Accords de Minsk, dans le format Normandie, afin d'éviter l'enlèvement du conflit.

Une rencontre du groupe Normandie a eu lieu lors du dernier G20.

Pour la France, il s'agit d'amener les parties au conflit à respecter les accords de Minsk, en coopération avec l'OSCE, afin d'éviter l'installation d'un conflit gelé (comme c'est le cas en Moldavie et Géorgie). La France, de même que les autres pays de l'UE se sont engagés à ne pas reconnaître l'annexion de la Crimée et sont attachés au respect de l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

De son côté, la Russie réclame la levée des mesures restrictives et des sanctions prises par l'UE en mars 2014 et prolongées en décembre 2016 (et qui ont donné lieu à des contre-mesures de sa part sur les importations de produits phytosanitaires).

Intitulé de l'épreuve : ..... Questions internationales .....  
Nombre de copies : ..... 2 .....

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

## 2. Sur le conflit syrien.

Les positions de la France et de la Russie se sont rapprochées, la France ne faisant plus du départ de Bachar el Assad un préalable à un règlement politique et diplomatique du conflit, afin de restaurer les conditions du dialogue avec la Russie et ses marges de manœuvre dans les négociations.

Dès lors, le président de la République a appelé à l'élaboration d'une feuille de route diplomatique et politique partagée, permettant une transition démocratique négociée dans le cadre de la résolution 2254 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

La Syrie représente un enjeu géostratégique essentiel pour la Russie (base navale de Tartous, construction d'une base sous-marine à Jableh, base aérienne et Hmeimim).

Votre visite à Moscou en juin dernier a permis d'affirmer plusieurs points d'accord avec la Russie :

- priorité donnée à la lutte contre Daesh et Al Qaïda
- maintien de l'intégrité territoriale de la Syrie
- préservation d'un Etat stable
- non-utilisation d'armes chimiques, dont l'emploi est pour la France une ligne rouge à ne pas franchir
- priorité donnée à l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire

La France a reconnu l'intérêt du cadre de négociations installé par la Russie, la Turquie et l'Iran à Astana pour créer des zones sécurisées mais a rappelé que toute solution diplomatique et politique au conflit ne pourra être trouvée que dans le cadre des négociations inter-syriennes menées à Genève sous l'égide de l'ONU, et de son représentant spécial Staffan de Mistura.

### 3. La situation des libertés et des droits de l'homme en Russie

Des divergences persistent sur la question des libertés en Russie et le président de la République a exprimé ses inquiétudes :

- sur la situation des personnes LGBT en Tchétchénie
- sur l'arrestation de membres d'ONG défendant les droits de l'homme.

La perspective de nouvelles élections présidentielles russes en 2018 a également donné lieu à l'arrestation d'opposants (A. Navalny).

Sur ces points, un dialogue a toutefois initié<sup>à Versailles</sup>, sous le nom de "dialogue du Nianon" afin de mettre en place un forum franco-russe des sociétés civiles.

II Votre rencontre avec Sergueï Lavrov peut être l'occasion d'approfondir le rapprochement initié à Versailles.

Plusieurs pistes sont envisageables pour renforcer notre coopération bilatérale avec la Russie :

1. Envisager une levée partielle et progressive des mesures restrictives et des sanctions prises par l'UE.

les discussions initiées dans le cadre des rencontres au format Normandie pourraient nous amener à proposer nos partenaires européens une évolution de notre politique de sanctions contre la Russie en échange d'un respect des accords de Minsk.

À niveau national, des résolutions de l'Assemblée nationale (28 avril 2016) et du Sénat (3 juin 2016) appellent à une levée partielle et progressive des sanctions, dont l'effet sur la Russie est incertain alors que les conséquences économiques des contre-mesures prises par Moscou sont importantes (par exemple sur les exportations de viande porcine en France).

À niveau européen, il existe également des intérêts économiques à lever les sanctions, ce qui pourrait avoir lieu en plusieurs étapes, en <sup>fonction</sup> de la mise en œuvre effective des Accords de Minsk:

1. levée des sanctions politiques et diplomatiques (de phases 1) (par exemple, levée des sanctions individuelles contre les parlementaires russes)
2. reprise des sommets bilatéraux UE-Russie et retour de la Russie aux sommets du G8.
3. levée progressive des sanctions économiques de manière réciproque entre la Russie et l'UE.

Par ailleurs, il est envisageable de renforcer le dialogue politique avec Moscou:

- en instaurant une coopération technique entre l'UE et l'Union économique eurasiatique
- en approfondissant le dialogue entre l'OTAN et la Russie, qui a repris à la fin 2016 et <sup>en</sup> mars 2017
- en relançant les négociations sur un régime d'exemption des visas de court séjour.

Ces évolutions nécessitent une action de notre part auprès de nos partenaires européens, notamment l'Allemagne, afin de faire évoluer la stratégie globale par la politique étrangère et de sécurité de l'UE, depuis en 2016.

2. Encourager la Russie à réinvestir les négociations engagées sous l'égide de l'ONU pour résoudre le conflit syrien.

La France pourrait intensifier l'activité du groupe de travail conjoint France-Russie mis en place après le sommet de Versailles pour amener la Russie à s'engager pleinement dans la résolution du conflit syrien dans le cadre de négociation porté par l'ONU et des négociations inter-syriennes de Genève.

3. Développer le dialogue sur la question des libertés et du respect des droits de l'homme.

Nous pourrions proposer la mise en œuvre de discussions dans le cadre du Dialogue de Nianou initié en mai 2017, afin d'approfondir les relations de nos sociétés civiles. Dans ce cadre, pourraient être proposées de nouvelles initiatives pour renforcer la coopération bilatérale en matière <sup>économique</sup> scientifique et culturelle, et pour veiller au respect des engagements pris par Moscou d'améliorer la situation des personnes LGBT en Tchétchénie et des ONG en Russie.